



COMITE DE DÉFENSE DES LOCATAIRES

2, Esplanade Jouandin – 64100 – BAYONNE

Tél. 05 59 50 06 68 – clcv-cdl@numéricable.fr



NOS CANDIDATS S'ENGAGENT A VOUS DÉFENDRE

LOCATAIRES COMME VOUS

SERGE DARNAUTHANDY

Mousserolles - Centre-ville -
Pays Basque

M. JOSÉE MARIOTTI

Le Bedât – Sainsontan – La
Porcelaine – La Citadelle -

JEAN NAUSSY

Quartier St Esprit – St Bernard - Boucau

M. FRANCOISE SISTIAGA

Clos d'Hardoy – Bovero à Anglet

CHRISTIAN RISPAL

Breuer – Mounédé – Grand
Basque

SUZY DOUSSEAU

J. Jaurés - D. Argote - Jean d'Amou - Téné

JEAN MICHEL YTURBIDE

Amasadis - Seignaux

NANCY - FORNIER

DE LACHAUX

Vicq – Saute Ruisseau - Ginsburger

MICHEL LARTIGUE

Sainsontan – Le Séqué - Habas la Plaine

MELINDA LANGAREL

Polo-Beyris – Lahubiague - Balichon

**SONT
CANDIDATS
HABITAT SUD
ATLANTIC**

EN AGISSANT *ENSEMBLE*

EXIGEONS D'HABITAT SUD ATLANTIC

- la garantie d'une gestion saine du parc HLM et de ses co-propriétés regroupées dans l'EPCI B.A.B. - Pays Basque et du Sud des Landes
- que notre bailleur respecte ses obligations.

A PRÉSERVER NOTRE POUVOIR D'ACHAT

Nos loyers doivent financer l'entretien de nos logements.

- pour garantir des loyers abordables pour tous.
- pour garantir les charges dans un souci de qualité.

A VEILLER AU BON ENTRETIEN DE VOS LOGEMENTS

- pour que notre bailleur finance les réparations qui lui incombent dans les logements anciens ou neufs sans prétexter un manque d'argent.

NOUS VOUS AIDERONS POUR TOUS LES PROBLÈMES DU QUOTIDIEN

- Facturation et contrôle des charges locatives,
- Demandes de réparation et d'entretien : aménagement dans le logement en lien avec un handicap.

NOUS VOUS ACCOMPAGNERONS POUR VOS LITIGES EN TANT QUE CONSOMMATEUR

- Opérateurs de téléphonie, démarcheurs à domicile, achats sur internet...

**Avant le 5 décembre 2022 – Votez
Comité de Défense des Locataires - C.L.C.V.**

Aux dernières élections vous avez élu SERGE DARNAUTHANDY et MARIE-JOSEE MARIOTTI du Comité de Défense des Locataires C.L.C.V. Notre association existe depuis 1984 et nos candidats ont une expérience et compétences sur les droits et devoirs au sein du patrimoine H.L.M.

L'Administrateur locataire est une passerelle entre les locataires et le bailleur. Il appuie les demandes des locataires pour obtenir une réponse et une solution plus rapide.

DES EXEMPLES DE NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS:

Dans les cités anciennes :

Notre association a fait des visites sur l'ensemble du patrimoine en présence des locataires dans les résidences concernées et obtenu : des portiers électroniques, compteurs individuels d'eau, peintures des façades, halls d'entrées dans plusieurs résidences, nettoyage parties communes et moisissures, portes palières de logements. Aménagement parkings, pose de barrières **Sainstantan**. Nous avons obtenu gain de cause sur notre demande de fermeture balcons et clôture des espaces verts à **Galba** pour incivilités. **Réhabilitation thermique Bedat et Balichon** contrôle et comparaison factures chauffage et températures suite aux nouvelles installations.

Une rampe d'escaliers a été installée pour faciliter le déplacement des personnes handicapées. Aménagement des logements tel que faciliter l'accès à une terrasse ou l'installation de douche à la place d'une baignoire. **Mousserolles** cages d'escaliers enfin repeintes, une clôture va être installée autour de la résidence.

Dans les cités neuves, « Hauts du **Bedat** », notre intervention au sujet des malfaçons de construction. Jardin d'enfants agrandi ! Des résidences en copropriété où les locataires H.S.A. rencontrent des difficultés prestations et charges nous intervenons !

« Nous savons que vos conditions de vie et déplacements sont différents selon que l'on soit à Bayonne, Anglet, Boucau, ou St Jean de Luz, Ciboure, Hendaye, Bidart, Ixassou, Hasparren, St Martin de Seignanx, Ondres, Labenne, ainsi qu'à Mauléon. Sachez que nous sommes à votre écoute et que nous exprimerons vos questions au conseil d'administration ».

ENSEMBLE, AMELIORONS NOTRE QUOTIDIEN

Après de nombreuses réunions du Conseil de Concertation locative qui regroupe le bailleur et l'ensemble des associations des locataires nous avons conclu et signé avec H.S.A. un accord qui concerne l'état des lieux de sortie et les réparations locatives. L'usage normal est reconnu donc moins de frais pour les locataires sortants par contre nous reprendrons les discussions concernant l'usage anormal et les dégradations volontaires.

Nous rencontrons de plus en plus de locataires qui ont des problèmes de voisinage

Le propriétaire doit nous permettre d'occuper paisiblement notre logement. Nous pouvons servir de médiateur, mais dans certaines résidences il faut obtenir l'installation de la vidéo surveillance.

Aujourd'hui, il faut un gardien assermenté dans chaque agence afin qu'il constate les nuisances et fasse respecter le règlement intérieur.

NOS CANDIDATS QUE VOUS ALLEZ ELIRE AGIRONT POUR :

- **Construire** de plus en plus de logements sociaux afin de répondre à la demande,
- **Contrôler et maîtriser** les charges,
- **Défendre** la sécurité des locataires,
- **Etre acteurs** dans les programmes de réhabilitation de nos résidences, **et militer** pour que la réalisation des travaux d'économies d'énergie dans les logements débouche sur des baisses réelles de charges

Ensemble, améliorons notre cadre de vie